

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT  
DU GARD

**SEANCE DU 23 JANVIER 2020**

**DELIBERATION N° 11**  
**DU**

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

Nombre de membres	
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice
19	17
Présents	Qui ont Pris part Au vote
11	14

Date de la convocation  
17/01/2020

OBJET  
DE  
LA DELIBERATION

**DEMANDE DE FONDS  
DE CONCOURS A  
NIMES METROPOLE  
POUR  
L'AMENAGEMENT DE  
LA MAIRIE AVEC MISE  
EN CONFORMITE  
ACCESSIBILITE  
HANDICAPES**

☪

L'an deux mille vingt et le vingt-trois janvier, à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

**PRESENTS :** Tous les membres en exercice, sauf :

- E. ARGIOLAS (procuration à J. MATHIEU-CHARRE)
- C. ZAMBUJO (procuration à J.-M. CUILLE)
- B. ETTORI (procuration à J.-C. MAZAUDIER)
- P. HUBERT, excusée
- S. MATHIEU, excusé
- K. BIZANIER, excusée

Mme K. PERROTIN a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle le projet de ré aménagement du rez-de-chaussée de la Mairie : mise en conformité accessibilité handicapés et rénovation de l'accueil.

La société CLN Architecture a fourni un avant-projet ainsi qu'une estimation du montant des travaux, de 58 040 € HT, plus les honoraires de maîtrise d'œuvre et de bureau de contrôle pour 8 800 € HT, et l'installation de matériel de dématérialisation d'affichage légal (4 500 € HT), **soit un montant total de 71 340 € HT.**

Il est possible d'obtenir un Fonds de concours de Nîmes Métropole, au titre de la thématique « Rénovation de bâtiments communaux ». Un dossier de demande de subvention sera également déposé auprès de l'Etat (DSIL) et de la Région Occitanie, pour la partie « accessibilité ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de Fonds de concours auprès de Nîmes Métropole pour l'aménagement de la Mairie (mise en conformité accessibilité handicapés et rénovation de l'accueil).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Claude MAZAUDIER